

**PROCES-VERBAL**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de conseillers élus :**  
15

**Séance ordinaire du 14 mars 2016**  
**à 20h30**

**Conseillers en fonction :**  
15

**Sous la Présidence de M Gérard ADOLPH, Maire**

**Conseillers présents et**  
**représentés :**  
14

**Membres présents :** MM BAAS René, BERNHARD Lucien,  
EYDER Cyriaque, FOESSER Christian, FOESSER Michel,  
MULLER Marc, STAERK Guy. MMES ARNOLD Monique,  
LACOUTURE Agathe.

**Absents excusés :** Mmes BATESTINI Cathy (procuration à Guy  
STAERK), JUCHS Christelle (procuration à René BAAS),  
KIEFFER Stéphanie (procuration à Monique ARNOLD), ROSER  
Estelle (procuration à Christian FOESSER), WITTMANN Chantal.

**Secrétaire de Séance :** M Guy STAERK

**Date de convocation : 9 mars 2016**

**12/16 MISE EN OEUVRE DU PLAN DE CIRCULATION : choix du maître d'œuvre**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** la délibération n° 02/15 prise en date du 26 janvier 2015 portant sur la validation du cahier des charges valant règlement de consultation pour :

- L'élaboration d'un diagnostic préalable d'accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics
- L'élaboration d'un plan local de circulation
- L'élaboration d'un plan local de stationnement

**Vu** la délibération n° 75/15 prise en date du 30 novembre 2015 décidant la mise en œuvre d'un plan de circulation ainsi que d'un plan de stationnement

**Considérant** la nécessité pour la Commune de se faire assister par un bureau d'études dans la direction des travaux, dont le montant est estimé à 200 000,00 € HT

**Après étude de 3 offres présentées par Monsieur le Maire et sur proposition de la Commission « gestion du domaine public »**

**Après délibération,**

**Par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION (E Roser)**

- **VALIDE** la proposition de la commission « gestion du domaine public »
- **DECIDE** de confier la mission de maîtrise d'œuvre au bureau d'études T.P.F.I.de Schiltigheim pour un taux d'honoraires de 6,47%, soit pour un montant de 12 937,50 € HT

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer le contrat ainsi que tout document s'y rapportant pour son exécution
- **PREND ACTE** que l'ensemble des crédits nécessaires seront inscrits à la section investissement du budget primitif 2016
- **DEMANDE** que cette opération soit réalisée en collaboration étroite avec les différentes parties en présence (Commune, Commission « Gestion du Domaine Public » et Département)

### **13/16 TRAVAUX DE REFECTION DU CHEMIN D'EXPLOITATION MENANT AU LAVOIR : demande de participation financière**

Monsieur le Maire informe les Conseillers d'un projet de réfection du chemin d'exploitation menant du porche situé près de l'Abbatiale St Cyriaque au lavoir par l'Association Foncière d'Altorf. Il fait part aux Conseillers que compte tenu de la faible utilisation de cette partie du chemin par les exploitants agricoles, les membres de l'Association Foncière sollicitent une participation financière de la Commune pour la réalisation des travaux, qui s'élèvent à un montant total de 3 268,00 € HT.

#### **Le Conseil Municipal**

**Vu** la demande de participation financière de l'Association foncière d'Altorf en date du 27 janvier 2016

**Considérant** que la Municipalité subit une baisse constante de la dotation globale de fonctionnement décidée par le gouvernement ainsi que le maintien voire l'augmentation des prélèvements destinés à abonder le Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) et le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) ;

**Considérant** que suite à la notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2016 par la direction régionale des finances publiques, la Commune devra faire face à une baisse imprévue de la Contribution foncière des Entreprises (CFE)

#### **Après débat puis délibération**

**Par 10 voix POUR, 1 ABSTENTION (E Roser) et 3 NON PARTICIPATION au vote (G Adolph, C Eyder, M Foesser)**

#### **DECIDE**

- de ne pas donner suite à la demande de participation financière de l'Association Foncière d'Altorf en raison de la rigueur imposée dans la gestion des dépenses de la Commune du fait de la baisse des différentes dotations

- **INVITE** les membres du Bureau de l'Association Foncière d'Altorf à se retourner contre le propriétaire du champ dont les racines d'un arbre planté en bordure du chemin sont en partie responsables de la dégradation de celui-ci.

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Signature</b>	<b>Nom -Prénom</b>	<b>Signature</b>
ADOLPH Gérard		FOESSER Michel	
ARNOLD Monique		JUCHS Christelle	
BAAS René		KIEFFER Stéphanie	
BATTESTINI Cathy		LACOUTURE Agathe	
BERNHARD Lucien		MULLER Marc	
EYDER Cyriaque		ROSER Estelle	
FOESSER Christian		STAERK Guy	
		WITTMANN Chantal	